

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CONSEIL COMMUNAL DU 23 OCTOBRE 2025

1. Informations

2. Finances communales

Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2/2025 (voir annexes). Une commission finances élargie est prévue le lundi 20 octobre 2025 à 17h00.

	<u>Ordinaire</u>	<u>Extraordinaire</u>
Recettes totales exercice proprement dit	15.802.564,47	7.061.772,35
Dépenses totales exercice proprement dit	15.802.564,47	9.392.500,55
Boni / Mali exercice proprement dit	0,00	-2.330.728,20
Recettes exercices antérieurs	1.779.525,68	5.035.556,83
Dépenses exercices antérieurs	100.150,14	526.735,86
Prélèvements en recettes	0,00	1.934.649,78
Prélèvements en dépenses	279.714,92	1.303.507,53
Recettes globales	17.582.090,15	14.031.978,96
Dépenses globales	16.182.429,53	11.222.743,94
Boni / Mali global	1.399.660,62	2.809.235,02

Politique responsable : Gauthier DUDANT

Agent traitant : Saverio CIAVARELLA

3. Finances du CPAS

Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2/2025 (voir annexes).

Lors de sa séance du 9 octobre 2025, le Conseil de l'Action Sociale a adopté la deuxième modification budgétaire (MB n° 2) pour l'exercice 2025, tant pour le service ordinaire que pour le service extraordinaire.

Cette révision tient compte de l'évolution des besoins de fonctionnement et d'investissement du Centre, ainsi que des adaptations nécessaires liées aux projets en cours.

Les chiffres sont les suivants :

ORDINAIRE - Balance des recettes et des dépenses

		PREVISION	
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	7.794.003,73	7.794.003,73	
Augmentation	438.146,11	275.308,04	162.838,07
Diminution	258.825,00	95.986,93	-162.838,07
Résultat	7.973.324,84	7.973.324,84	

EXTRAORDINAIRE - Balance des recettes et des dépenses

		PREVISION	
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	635.000,00	235.000,00	400.000,00
Augmentation	228.011,46	429.469,33	- 201.457,87
Diminution			
Résultat	863.011,46	664.469,33	198.542,13

Politique responsable : Gauthier DUDANT

Agent traitant : Saverio CIAVARELLA

4. Impositions communales

Renouvellement des règlements-taxé suivants (voir tableau en annexe) :

- a) Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – exercice 2026 ;
- b) Centimes additionnels au précompte immobilier – exercice 2026 ;
- c) Taxe de séjour – exercices 2026 à 2031 ;
- d) Taxe sur la force motrice – exercices 2026 à 2031 ;
- e) Taxe sur les commerces de nuit (night shops) – exercices 2026 à 2031 ;
- f) Taxe sur la diffusion publicitaire sur la voie publique – exercices 2026 à 2031 ;
- g) Taxe sur la demande de changement de nom – exercices 2026 à 2031 ;
- h) Taxe sur les agences bancaires – exercices 2026 à 2031 ;
- i) Taxe sur les agences de paris sur les courses de chevaux – exercices 2026 à 2031 ;
- j) Taxe sur les cannabis shops – exercices 2026 à 2031 ;
- k) Taxe sur les dépôts de mitrilles et de véhicules usagés – exercices 2026 à 2031 ;
- l) Taxe indirecte sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés – exercices 2026 à 2031 ;
- m) Taxe sur les enseignes et publicités assimilées – exercices 2026 à 2031 ;
- n) Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés – exercices 2026 à 2031 ;
- o) Taxe sur l'inhumation des cercueils et des urnes, et sur la dispersion des cendres – exercices 2026 à 2031 ;
- p) Taxe sur les panneaux publicitaires – exercices 2026 à 2031 ;
- q) Taxe sur les parcelles non bâties en bordure d'une voie publique suffisamment équipée – exercices 2026 à 2031 ;
- r) Taxe sur les secondes résidences – exercices 2026 à 2031 ;
- s) Taxe sur les réservoirs fixes exploités à des fins commerciales ou industrielles – exercices 2026 à 2031 ;
- t) Taxe sur les véhicules isolés abandonnés – exercices 2026 à 2031.

Politique responsable : Gauthier DUDANT

Agent traitant : Magali EVRARD

5. Petite enfance

Accueil temps libre – programme CLE (coordination Locale pour l'Enfance) pour 2026-2030

Dans le cadre du renouvellement de l'agrément des différents lieux d'accueil extrascolaire de l'entité (écoles et accueil centralisé du mercredi après-midi), nous devons remettre le programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) actualisé pour 2026-2030.

Ce dossier est composé de toute une série de documents qui permettront à l'ONE de renouveler l'agrément de nos lieux d'accueil :

- Le programme CLE 2026-2030
- Les projets d'accueil des écoles de l'entité
- Les ROI de chaque lieu d'accueil
- Le projet pédagogique de l'accueil centralisé du mercredi
- Le ROI de l'accueil centralisé
- Les fiches d'inscription à l'accueil extrascolaire

Une fois passé au Conseil communal, ce dossier sera remis à l'ONE (au plus tard pour le 31/12) en vue de l'obtention du renouvellement d'agrément de nos lieux d'accueil.

Politique responsable : Mélanie MORY

Agent traitant : Marie CALMEIN

6. Cultes

a) Fabrique d'église d'Antoing – modification budgétaire n° 1/2025

Recettes ordinaires = 61.911,19 €

Recettes extraordinaires = 98.788,00 €

Montant total des recettes = 160.699,19 €

Dépenses Chapitre I = 8.640,00 €

Dépenses Chapitre II ordinaires = 54.205,77 €

Dépenses Chapitre II extraordinaires = 97.853,42 €

Montant total des dépenses = 160.699,19 €

Augmentation de la part communale de 8.782,21 €.

PART COMMUNALE : 51.677,10 €

b) Fabrique d'église de Bruyelle – modification budgétaire n° 1/2025

Recettes ordinaires = 55.711,96 €

Recettes extraordinaires = 26.655,31 €

Montant total des recettes = 82.367,27 €

Dépenses Chapitre I = 6.014,60 €

Dépenses Chapitre II ordinaires = 41.768,32 €

Dépenses Chapitre II extraordinaires = 34.584,35 €

Montant total des dépenses = 82.367,27 €

Augmentation de la part communale ordinaire de 5.767,57 €.

Augmentation du subside extraordinaire de 1.944,12 €.

PART COMMUNALE ORDINAIRE : 44.868,45 €

SUBSIDE EXTRAORDINAIRE : 14.168,51 €

TOTAL : 59.036,96 €

c) Fabrique d'église de Maubray – budget 2026

Recettes ordinaires = 24.924,45 €

Recettes extraordinaires = 1.469,52 €

Montant total des recettes = 26.393,97 €

Dépenses Chapitre I = 5.300,00 €

Dépenses Chapitre II ordinaires = 21.093,97 €

Dépenses Chapitre II extraordinaires = 0,00 €

Montant total des dépenses = 26.393,97 €

PART COMMUNALE : 23.424,45 €

d) Fabrique d'église de Péronnes – budget 2026

Recettes ordinaires = 426,07 €

Recettes extraordinaires = 34.557,10 €

Montant total des recettes = 34.983,17 €

Dépenses Chapitre I = 6.930,00 €

Dépenses Chapitre II ordinaires = 12.751,51 €

Dépenses Chapitre II extraordinaires = 15.301,66 €

Montant total des dépenses = 34.983,17 €

PART COMMUNALE ORDINAIRE : -173,93 €

SUBSIDE EXTRAORDINAIRE : 15.301,66 €

TOTAL : 15.127,73 €

Politique responsable : Mélanie MORY

Agent traitant : Valérie TITELION

7. Intercommunale

Intercommunale IMIO – assemblée générale ordinaire du 1^{er} décembre 2025 – ordre du jour

Ordre du jour :

1. Point sur le plan stratégique ;
2. Présentation et approbation du budget et de la grille tarifaire 2026.

Politique responsable : Gauthier DUDANT

Agent traitant : Camille QUINTARD

8. Procès-verbal

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2025.

Politique responsable : Gauthier DUDANT

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

9. Questions orales